

AJUV

Association « Juvisy, Unis pour la Ville »

Juvisy ne suit pas le rythme !



À la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires sonne le retour de la semaine de 4 jours et demi pour toutes les écoles publiques de France. Les journées scolaires sont allégées, les 24 heures d'enseignement hebdomadaires se répartissant avec une demi-journée supplémentaire. La loi pour la refondation de l'École prévoit 3 heures d'activités périscolaires pour prolonger le service public de l'éducation dans le cadre d'un projet éducatif territorial et ainsi permettre à tous les enfants scolarisés d'accéder à des activités culturelles et éducatives de qualité.

Les communes devaient rendre leur copie avant le 6 juin 2014, faute de quoi elles se verraient dans l'obligation d'appliquer le règlement départemental de l'Education Nationale. Dans l'Essonne, 137 communes (sur 180 comptant une école) ont remis leur projet. Ce sont donc 96 % des élèves du département qui bénéficient d'une semaine scolaire et périscolaire pensée pour eux. Ce qui n'empêchera pas ces communes de continuer la réflexion et la concertation pour les années suivantes.

À Juvisy, la nouvelle municipalité n'a pas rendu sa copie le 6 juin, prétextant que :

- « elle n'aurait pas eu assez de temps pour élaborer un projet de qualité dans l'intérêt de l'enfant ». Pourtant, elle ne partait pas d'une page blanche : il lui suffisait de prendre le projet préparé par l'équipe précédente et de l'améliorer sur les points qu'elle jugeait utiles ;

- « elle n'aurait pas le financement nécessaire ». Pourtant le premier trimestre de l'année scolaire 2014-2015 était budgété et la commune recevra dès ce mois de septembre une dotation de l'État de 50 euros par élève, même sans mettre en place d'activités périscolaires. Si les trois heures avaient été organisées, la commune aurait en outre reçu une prestation des caisses d'allocations familiales de 53 euros par an et par enfant.

Le nouveau Maire de Juvisy, Robin Reda, se voit imposer le règlement départemental comme les 43 autres mauvais élèves de l'Essonne qui n'ont pas rendu de projet. Il ne propose que des temps de garderie pour compléter les nouveaux horaires de classe: le soir après la classe et sur le temps de pause méridienne pour ceux qui fréquentent le restaurant scolaire.

Résultat : aucun enfant de Juvisy n'aura accès à des activités périscolaires ! Pas de pratiques artistiques et culturelles, pas d'initiation à l'informatique, à la prévention aux premiers secours, aux langues étrangères, pas d'activités de découverte et de protection de l'environnement...

Pour ces enfants ignorés par la municipalité, les inégalités sociales continueront de se creuser.

La réussite éducative pour tous n'est plus une priorité pour le nouveau Maire qui impose ainsi aux enfants juvisiens un service public d'éducation et de loisirs au rabais.

Catherine Chabrun, habitant le quartier du Plateau

Le T7 ne doit pas s'arrêter à Carrefour !

L'enquête sur le prolongement du tramway entre Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons s'est déroulée durant l'été 2013. Le commissaire-enquêteur a exprimé un avis favorable au projet. **Le préfet de l'Essonne a déclaré d'utilité publique le prolongement du tramway T7 en novembre 2013**, marquant l'entrée du projet dans une nouvelle phase. Pourtant, le nouveau Maire de Juvisy, robin Reda, s'évertue à vouloir redessiner le trajet du tramway et à entraîner, de fait, la modification de l'ensemble du projet.

Trois éléments ou conséquences de cette gesticulation dangereuse sont à garder en tête :

- la ville de Juvisy n'est ni décideur, ni financeur du tramway. Le Maire, en favorisant le retard du projet, pénalise l'ensemble des usagers de la ville et des travailleurs ou des demandeurs d'emploi de la zone économique du pôle Orly-Rungis ;
- les travaux du tramway ont été pensés, à l'origine, pour se dérouler en même temps que la rénovation de la gare de Juvisy, afin de ne pas laisser la ville en chantier durant 5 à 6 ans. Cette désynchronisation des travaux obligera les riverains à payer deux fois l'addition avec le bruit et la pénibilité liés à la conduite des travaux ;
- les commerçants auront également à subir la gêne économique cumulée de deux chantiers, et cette situation dissuadera certainement l'implantation de nouveaux commerces qui complèteraient l'offre de notre ville.

Monsieur le Maire, pour l'heure, vos attermoiements électoralistes ne grandissent pas la ville ; ils n'entraînent que du retard dans le projet, et cela, au détriment de l'amélioration de la qualité de vie des Juvisiens !

Stéphane Pihan, habitant le quartier Seine



Le Maire de Juvisy relance l'utilisation des produits phytosanitaires interdits !

A l'initiative du SEDIF, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil général des Yvelines, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ainsi que Veolia Eau d'Ile-de-France, Eau de Paris et la Lyonnaise des Eaux, se sont engagés dans l'**action Phyt'Eaux Cités**. Il s'agit d'un programme de prévention des pollutions par les produits phytosanitaires. Il a pour but d'inciter les services communaux de voiries et espaces verts à limiter, voire supprimer, l'utilisation de produits chimiques pour les espaces verts, trottoirs... et ainsi améliorer la qualité des eaux de la Seine et de ses affluents.

L'ancien Maire avait signé en 2007 cette convention Phyt'Eaux Cités. **Or, courant juin 2014, ces produits interdits ont été utilisés massivement par la Mairie de Juvisy dans les quartiers des coteaux et le long des quais de Seine.**

Ceci est incompréhensible car il n'y avait pas d'urgence dans le traitement et il existe de nombreuses solutions écologiques permettant d'éradiquer la végétation spontanée. En outre le programme Phyt'Eaux Cités n'a pas été respecté.

C'est clair : l'équipe municipale a fait preuve d'incompétence et de précipitation sur ce sujet ! Et elle récidive en septembre en lançant une nouvelle campagne de désherbage chimique sur le quartier du Plateau !

François Lauzeral, habitant le quartier Seine



Autour de l'école : participation des familles en hausse pour les plus modestes, en baisse pour les plus favorisées !

Robin Reda et sa majorité ont voté le 30 juin une nouvelle grille de quotient familial qui s'applique dès maintenant pour toutes les activités avant et après l'école (restaurants scolaires, périscolaire, centre de loisirs...). **C'est une décision scandaleuse et injuste, car elle va instaurer une solidarité à l'envers, les plus modestes finançant la suppression des tranches les plus élevées.**

Par exemple, une famille avec 2 enfants, disposant d'un revenu mensuel de 8000 euros de revenus (imposables), économisera 650 euros annuellement avec la nouvelle grille (sur la base de 4 repas par semaine). La même famille avec 3000 euros de revenus paiera 176 euros de plus. Quant à une famille monoparentale avec 1000 euros, elle paiera 53 euros en plus à cette rentrée

et 72 euros de plus à la rentrée 2015, soit 60 % de hausse en 2 ans...

Le quotient familial avait été mis en place en 1977 et a fonctionné depuis sans contestation notable. Cette remise en question réduira encore les inscriptions des familles aux revenus faibles à la restauration scolaire, aux études, au centre de loisirs et aux diverses activités culturelles ou artistiques extra scolaires.

Nous défendons le principe de permettre à un maximum d'enfants de participer à ces activités, sans discrimination sociale. Ce n'est malheureusement pas la volonté de la nouvelle équipe municipale.

Michèle Barret, habitant le quartier du Plateau

Pourquoi une nouvelle association juvisienne ?

L'**AJUV**, Association « Juvisy, Unis pour la Ville », est née en juin 2014. Car nous aimons notre Ville et nous sommes préoccupés par son évolution et par son avenir. Confrontée aujourd'hui à des enjeux majeurs, notamment dans les domaines du cadre de vie, des transports (arrivée du tramway et rénovation de la gare), de l'éducation, de l'action sociale, de l'urbanisme et du logement, Juvisy-sur-Orge mérite la mobilisation de toutes ses forces vives pour réussir sa transformation.

Aussi, en tant que citoyens et citoyennes, nous avons décidé d'intervenir dans le débat public et dans la vie politique locale, sur tous les sujets d'avenir pour notre ville et notre agglomération. Nous partageons les valeurs républicaines (la liberté et l'Etat de droit par exemple), de gauche (l'égalité et la solidarité par exemple) et écologistes (la protection de l'environnement et la transition énergétique par exemple) et nous nous attacherons à les animer et à les traduire concrètement dans la vie quotidienne locale.

L'AJUV se veut ouverte à tous ceux et à toutes celles qui se reconnaissent dans ces valeurs et qui veulent œuvrer en faveur d'une ville agréable à vivre pour tous les âges, bien desservie, respectueuse de l'environnement et solidaire avec les plus jeunes et les plus fragiles. Nous agissons en dehors des logiques partisanes et au seul bénéfice de notre territoire et de ses habitants. Nous sommes convaincus que l'union est une force indispensable pour penser la ville dans toutes ses dimensions et pour peser sur les choix qui nous engagent tous.

Avec ce tract, nous engageons avec vous un dialogue et un débat que nous voulons poursuivre, notamment au travers de notre **site Internet**.

Alain Villemeur, Président de l'AJUV